

Grille d'évaluation à compléter par l'enseignant associé



BACCALAURÉAT EN ENSEIGNEMENT DES LANGUES SECONDES (PROGRAMME 7090)

STAGE IV – INTERNAT EN ENSEIGNEMENT DES LANGUES SECONDES

Renseignements de base

Stagiaire : _____

Téléphone : _____

Niveau d'enseignement: _____

Courriel : _____@uqtr.ca

École : _____

Commission scolaire : _____

Enseignant(s) associé(s)

Nom, prénom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Nom, prénom : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Période du stage : du _____

au _____

Date de la supervision : _____

Informations complémentaires sur la ou les périodes supervisées (ex. : période, heure, multi-niveaux, ...)

Superviseur de stage : _____

Téléphone : 819-376-5011 ext. _____

Courriel : _____@uqtr.ca

Signature du superviseur de stage : _____

Grille d'évaluation à l'intention de l'enseignant associé

STAGE IV – INTERNAT EN ENSEIGNEMENT DES LANGUES SECONDES

NOTES PRÉLIMINAIRES

Ce stage met l'emphase sur les douze (12) compétences du référentiel de compétences professionnelles produit par le MELS (2004). Ces compétences sont :

- ✓ une approche culturelle des savoirs à enseigner;
- ✓ la qualité de la langue orale et écrite en anglais (et en français, s'il y a lieu);
- ✓ la conception de situations d'enseignement-apprentissage;
- ✓ le pilotage de situations d'enseignement-apprentissage;
- ✓ l'évaluation de la progression des apprentissages;
- ✓ la planification, l'organisation et la supervision du mode de fonctionnement du groupe-classe;
- ✓ l'adaptation des interventions aux besoins et caractéristiques des élèves;
- ✓ l'utilisation des technologies de l'information et des communications;
- ✓ la coopération avec l'équipe-école, les parents et les intervenants sociaux;
- ✓ le travail en concertation avec l'équipe pédagogique;
- ✓ l'engagement dans une démarche individuelle et collective de développement personnel et professionnel;
- ✓ l'éthique et la responsabilisation dans l'exercice de la profession.

Chacune des compétences est accompagnée d'indicateurs (voir balises communes annexe 2) auxquels se réfère l'enseignant associé pour se prononcer sur le niveau d'atteinte des compétences par le stagiaire. Dans le cas où l'évaluation d'une compétence professionnelle s'avérerait impossible, il pourrait se révéler nécessaire de recourir à la cote N/A (ne s'applique pas)¹. Le recours à la cote N/A est **strictement limité et réservé aux situations exceptionnelles**.

Il est recommandé d'utiliser cette grille tout le long du stage afin d'assurer un suivi constant auprès du stagiaire. Toutefois, **la grille doit nécessairement être remplie à deux moments au courant du stage** : à la mi-stage et à la fin du stage. L'évaluation de mi-stage doit se faire dans une perspective formative. Les notes accordées à la mi-stage ne seront pas considérées dans l'évaluation finale du stagiaire. Elles serviront d'indicateurs pour le stagiaire quant au développement de ses compétences professionnelles. La cote finale au stage IV sera basée sur les cotes attribuées à la fin du stage.

Les attentes quant au niveau à atteindre dans le développement d'une compétence varient selon le nombre d'années de formation complétées par le stagiaire. **La réussite de ce dernier stage entraînant l'obtention du permis d'enseignement, l'enseignant associé est prié d'en tenir compte dans son évaluation.** L'enseignant associé est aussi fortement encouragé à émettre des commentaires en termes de points à maintenir et points à améliorer par rapport aux tâches accomplies par le stagiaire et par rapport aux compétences ciblées.

Une fois la grille remplie, l'enseignant associé l'achemine au responsable du cours-stage par la poste ou, de préférence, par l'intermédiaire du stagiaire.

¹ Par exemple, il serait impensable d'évaluer les éléments 1 et 3 de la CP #8 – aide les élèves à utiliser les TICs et propose des activités d'apprentissage TIC – dans les milieux où le stagiaire n'a pas accès aux outils nécessaires.

L'ENSEIGNANT-PROFESSIONNEL

est

« *quelqu'un qui, en fonction d'un projet de formation explicité, tient compte, de manière délibérée, du plus grand nombre possible de paramètres de la situation de formation, les articule de manière critique à l'aide de théories personnelles ou collectives, envisage différentes possibilités de conduites et prend des décisions, met en œuvre ses décisions, vérifie l'adéquation de son action, la rajuste et l'adapte lorsque c'est nécessaire, tire des leçons de sa pratique* » (Donnay et Charlier, 1991).

ÉCHELLE DES NIVEAUX DE COMPÉTENCE

Notes :

1. Un stagiaire qui obtient moins de C pour une compétence est considéré comme ayant des difficultés importantes.
2. La cote est un repère qualitatif. Veuillez, si besoin est, utiliser le plus (+) ou le moins (-) pour qualifier le niveau de développement d'une compétence.
3. S.v.p., ajoutez dans la case adjacente à celle de la cote attribuée, tout commentaire, point fort ou point faible pouvant justifier et soutenir votre évaluation (voir grille évaluation page suivante). Au besoin, utilisez des pages supplémentaires.
4. Rappel : pour le profil détaillé des compétences et des éléments de compétence attendus en fin de stage IV, bien vouloir vous référer au *Guide des stages - Stage IV – internat en enseignement des langues secondes*.

a	b	c	d	e
Marqué, assuré	Très bon	En voie d'acquisition, passable	Peu développé, faible	Très peu développé, niveau minimal non-atteint
<ul style="list-style-type: none"> • Prêt pour l'insertion professionnelle • Atteint le niveau souhaité de façon remarquable 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt pour l'insertion professionnelle • Atteint le niveau souhaité sans faiblesses importantes 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêt pour l'insertion professionnelle • Manifeste quelques lacunes ou faiblesses évidentes 	<ul style="list-style-type: none"> • Manifeste une ou des difficultés notables • Difficultés sur le plan des attitudes et/ou des relations 	<ul style="list-style-type: none"> • Manifeste une ou des difficultés majeures • Lacunes majeures en termes d'attitude et de capacités relationnelles
<ul style="list-style-type: none"> • N/A 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite (un peu) plus d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite plus d'effort personnel et d'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite un travail personnel important 	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessite un travail personnel majeur et soutenu
<ul style="list-style-type: none"> • N/A 	<ul style="list-style-type: none"> • Bonifications procéderont du court terme, avec l'expérience 	<ul style="list-style-type: none"> • Corrections relèvent du court terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Corrections relèvent du moyen terme 	<ul style="list-style-type: none"> • Corrections relèvent du moyen ou long terme

ÉVALUATION DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES	
Fondements	
CP 1 : Être héritier, critique et interprète de savoirs et de culture	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	
CP 2 : Communiquer correctement dans la langue d'enseignement (anglais) et de travail (français)	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	
Acte d'enseigner	
CP 3 : Concevoir des situations d'enseignement-apprentissage	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	
CP 4 : Piloter des situations d'enseignement-apprentissage	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	

CP 5 : Évaluer les apprentissages	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	
CP 6 : Gérer la classe	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	
Contextes social et scolaire	
CP 7 : Adapter ses interventions aux besoins et aux caractéristiques d'apprentissage des élèves	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	
CP 8 : Intégrer les TICs	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	

CP 9 : Coopérer avec l'équipe-école, les parents, les partenaires	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	
CP 10 : Travailler avec les membres de l'équipe pédagogique	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	
Identité professionnelle	
CP 11 : S'engager dans une démarche de développement professionnel	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	
CP 12 : Agir de façon éthique et responsable	
Mi-stage	
a b c d e	
Fin du stage	
a b c d e	

APPRÉCIATION GLOBALE**Après 6 semaines de stage**

Éléments à maintenir pour la continuité du stage et le développement professionnel :

Améliorations souhaitées ou objectifs de développement visés pour la seconde partie du stage :

Après 12 semaines de stage

Éléments à maintenir pour l'insertion et le développement professionnels :

Éléments à travailler pour l'insertion professionnelle :

À COMPLÉTER PAR LE STAGIAIRE ET LA DIRECTION DE L'ÉCOLE

Stagiaire

➤ J'ai pris connaissance de mon évaluation et j'ai reçu les explications appropriées.



Stagiaire

Date

Commentaires :

Direction de l'école

➤ J'ai pris connaissance de l'évaluation du stagiaire.



Direction de l'école

Date

Commentaires :
